

ACTION URGENTE

LA DIRIGEANTE D'UNE COMMUNAUTÉ DE PAYSANS ABATTUE AU HONDURAS

La dirigeante d'une communauté de paysans, Margarita Murillo, a été abattue le 27 août à El Planón, dans le nord-ouest du Honduras. Les autres membres de son organisation et sa famille pourraient être en danger.

Le 27 août au matin, **Margarita Murillo**, âgée de 56 ans, travaillait sur une parcelle de terre à El Planón, près de la municipalité de Villanueva, dans le département de Cortés, quand elle a été abattue. Le corps de Margarita Murillo a été retrouvé gisant sur sa pioche, avec des blessures par balle à la tête et la poitrine. L'attaque meurtrière a eu lieu alors que Margarita Murillo avait signalé quelques jours auparavant qu'elle était surveillée et qu'elle recevait des menaces. Le weekend du 30 août, des policiers ont voulu pénétrer de force dans le domicile de sa fille, prétextant que cela faisait partie de l'enquête sur le décès de sa mère.

Margarita Murillo était présidente de l'organisation paysanne de Las Ventanas, qui fait partie de la Fédération nationale des paysans du Honduras. Elle était également membre active du Forum social de la vallée de Sula. Le 19 août, elle avait assisté, en tant que présidente de l'organisation paysanne de Las Ventanas, à une réunion très tendue à l'Institut national agraire (INA) sur les problèmes liés aux conflits fonciers à Las Ventanas. En avril 2014, un autre membre de l'organisation paysanne de Las Ventanas a été tué dans des circonstances qui restent à élucider.

Margarita Murillo a consacré plus de 40 ans à la défense des droits des paysans et paysannes du Honduras et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle était l'un des membres fondateurs de la Centrale nationale des travailleurs agricoles (CNTC) et du parti Libertad y Refundación (LIBRE) créé après le coup d'État de juin 2009. Dans les années 1980, Margarita Murillo avait été torturée et persécutée en raison de ses activités militantes. Dans le contexte des violences liées au coup d'État de 2009, son fils de 23 ans avait été victime d'une disparition forcée avant d'être retrouvé quelques semaines plus tard. Depuis le coup d'État, la Cour interaméricaine des droits de l'homme avait ordonné au Honduras de fournir une protection à Margarita Murillo, mais aucune disposition n'avait été prise en ce sens.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à mener sans délai une enquête indépendante sur le meurtre de Margarita Murillo, à en rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- exhortez les autorités à protéger les collègues de Margarita Murillo et les membres sa famille, dans le respect de leurs souhaits ;
- engagez-les à adopter et à mettre en œuvre un mécanisme de protection pour les personnes qui sont en danger en raison de leurs activités de défense des droits humains, et rappelez-leur leurs responsabilités en vertu de la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 14 OCTOBRE 2014 À :

Président du Honduras :
Sr. Juan Orlando Hernandez
Presidente de Honduras
Casa Presidencial, Barrio Las Lomas
Boulevard Juan Pablo II, Tegucigalpa,
Honduras
Courriel : ygarcia@presidencia.gob.hn
Fax : +504 22905088
Formule d'appel : **Estimado Señor**
Presidente / Monsieur le Président

Procureur général :
Oscar Chinchilla Banegas
Ministerio Público, Lomas del Guijarro
Avenida República Dominicana
Edificio Lomas Plaza II
Tegucigalpa, Honduras
Fax : +504 2221 5667
Twitter: @MP_Honduras
Formule d'appel : **Señor Fiscal General,**
/ Monsieur le Procureur général,

Copies à :
Comité des familles de détenus et disparus du Honduras :
Comité de Familiares de Detenidos Desaparecidos en Honduras (COFADEH)
Barrio La Plazuela, Avenida Cervantes
Casa No. 1301
Tegucigalpa, Honduras
Courriel : prensacofadeh@gmail.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

LA DIRIGEANTE D'UNE COMMUNAUTÉ DE PAYSANS ABATTUE AU HONDURAS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En juin 2014, le Congrès hondurien a approuvé la version préliminaire d'un projet de loi visant à protéger les journalistes, les défenseurs des droits humains et les agents du système judiciaire. Ce projet de loi a été communiqué à des organisations de la société civile dans le but de recueillir leurs suggestions et leurs recommandations. Cependant, aucun débat n'a eu lieu depuis. Au vu des violences dont font l'objet les défenseurs des droits humains, les journalistes et les agents du système judiciaire, il est essentiel que cette loi soit rapidement approuvée et promulguée, et que des ressources adéquates, financières et humaines, soient consacrées à la mise en place d'un mécanisme de protection efficace.

Les communautés de paysans du Honduras se battent depuis de nombreuses années pour faire valoir leurs droits et réclamer une distribution équitable des terres, très souvent au prix de leur vie. La Fédération nationale des paysans du Honduras, entre autres, a également mené une campagne en faveur d'une législation agraire spécifique, incluant la dimension de genre et répondant aux différents besoins des communautés de paysans.

Les défenseurs des droits humains risquent fortement de subir des violences au Honduras. Selon la Commission nationale des droits humains, 30 journalistes et 70 avocats ont été tués au Honduras depuis janvier 2010. Selon les informations dont dispose Amnesty International, parmi les dizaines d'affaires d'atteintes aux libertés fondamentales et de violences perpétrées à l'encontre de défenseurs des droits humains au cours des cinq dernières années, une seule a vu les responsables jugés, déclarés coupables et condamnés. Pour en savoir plus, consultez la lettre ouverte en anglais aux candidats à l'élection présidentielle du Honduras, <http://www.amnesty.org/en/library/info/AMR37/014/2013/en>.

Nom : Margarita Murillo
Femme

AU 219/14 AMR 37/010/2014, 2 septembre 2014